

## Programme de Formations : Conditions Générales

concernant les inscriptions aux formations payantes organisées par le Cercle de Coopération a.s.b.l.

Version du 24 août 2011

Ces conditions générales s'appliquent à toutes les formations organisées par le Bureau d'Assistance technique ou le Cercle de Coopération.

L'offre de formations est publiée et actualisée sur le site du Cercle et peut être révisée en fonction des besoins et des demandes au cours de l'année.

Concernant les formations relatives à la Gestion du Cycle de Projets et Cadre logique (GCP/CL), une ONG ou plusieurs ONG peuvent demander des formations pour les membres de son personnel en dehors des dates indiquées sur ce calendrier. Dans ce cas, il faut au moins 6 participants. La demande doit être faite directement au BAT pour fixer la(les) date(s).

Il est possible d'organiser des sessions de formation durant les weekends.

### **Modalités d'inscription**

Les inscriptions sont possibles à tout moment, sauf si un délai a été indiqué dans la présentation de la formation.

Les sessions sont en principe limitées à 10 personnes (sauf avis contraire) selon l'ordre d'inscription. Les personnes qui désirent participer à des sessions pour lesquelles il n'y a plus de place libre sont automatiquement mises sur une liste d'attente et averties en cas de désistement d'un autre participant.

- Une session peut être annulée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- Une inscription partielle à une session n'est pas possible. Pour les sessions qui s'étendent sur plusieurs jours, l'inscription doit se faire pour l'ensemble de la formation, p. ex. l'inscription pour la phase « préparation de projet » est faite pour les 2 jours.
- Il est possible de suivre la Formation en Gestion du Cycle de Projet / Cadre logique (GCP/CL) dans différentes sessions à condition de respecter l'ordre du cycle de projet (p. ex : Préparation de projet et Planification opérationnelle au printemps, Suivi en été et Evaluation en automne).
- Toute personne ayant déjà suivi antérieurement le cycle complet de GCP/CL avec le BAT ou d'autres formateurs, peut, pour se rafraîchir la mémoire ou pour se mettre à jour, s'inscrire à tout moment et à n'importe quelle phase.
- La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site du cercle : [Fiche d'inscription](#)  
La fiche d'inscription peut être envoyée :

- par fax au 26 02 09 26
- par e-mail à [bat@cercle.lu](mailto:bat@cercle.lu)
- par courrier postal à : François-Xavier Dupret  
Cercle de Coopération/BAT  
13, av Gaston Diderich  
L-1420 Luxembourg

## **Droit d'inscription**

Le droit d'inscription pour les formations est de

- 140 euro par personne et par jour de formation
- tarif préférentiel de 70 euro pour le personnel des ONG membres du Cercle
- gratuit pour les demandeurs d'emploi et les étudiants

Pour les formations relatives à la Gestion du Cycle de Projets et Cadre logique (GCP/CL)

- tarif unique de 70 euro par jour et par personne
- gratuit pour les demandeurs d'emploi et les étudiants

## **Paiement des droits d'inscriptions**

Toutes nos factures sont payables dans les 30 jours à compter à partir de la date de l'émission, net et sans escompte.

Le paiement doit se faire sur le CCP IBANLU57 1111 0812 4657 0000 (Code BIC : CCPLLULL).

## **Conditions d'annulation**

- En cas de désistement, le Cercle doit en être informé par écrit au moins 5 jours ouvrables avant le début de la formation.
- Tout désistement en dehors de cette échéance est facturé comme suit :
  - moins de 5 jours ouvrables avant le début de la formation, nous facturons 50% du droit d'inscription ;
  - moins de 3 jours ouvrables avant la date prévue, nous facturons la totalité du droit d'inscription.
- Il est possible de remplacer une personne inscrite par un autre participant. Le cas échéant, nous vous demandons de nous en informer par fax ou mail, au plus tard 1 jour ouvrable avant le début de la formation.